

Image not found or type unknown



Cas complexe et urgent

Par **Alberto**, le **03/04/2008** à **11:43**

Bonjour, rnrnMon cas est, je pense, assez complexe.rnJ'ai depuis courant 2005 un découvert au près de ma banque ...rnDécouvert représenté par environ 90 % d'agios et autre frais! total 1700 €rnMa banque dispose depuis début 2006 d'un titre exécutoire d'injonction à payer par le biais un huissier de justice.rnTitre auquel je n'ai jamais fait opposition ...rnJe suis donc convoqué au tribunal en vue d'un saisie sur salaire.rnEtant mis sur le faite accomplie par cette convocation, je me suis réveillé presque 3 ans après et je me suis renseigné.rnLa Banque aurait du me proposé un échéancier au bout de 3 mois de découvert, à défaut elle n'aurait pu prétendre à aucun frais.rnJe n'ai pas eu cette proposition, et malgré ça elle a continué a me prendre des frais et a même obtenue l'injonction.rnPour résumer elle a obtenu du tribunal ma condamnation à payer une somme qu'elle a obtenu sans respecter la loi. Mais je n'ai pas contesté dans le mois impartie.rnrnQuels sont mes chances de faire valoir mes arguments ?rnrnMerci